



## **AVIS D'ENQUÊTE DE DECLASSEMENT**

Le PRESIDENT DE LA METROPOLE NICE COTE D'AZUR informe le public qu'il sera procédé, en exécution de l'arrêté métropolitain en date du 16 août 2023, à une enquête publique sur la désaffectation et le déclassement du domaine public métropolitain de la rue du 22<sup>ème</sup> B.C.A., à NICE, en vue de sa vente à l'Université Nice Côte d'Azur.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposées :

**Mairie Annexe Pasteur / Bon-Voyage  
183 Av. du Maréchal Lyautey  
06000 Nice**

afin que chacun puisse en prendre connaissance, tous les jours sauf samedis, dimanches et jours fériés,

**du lundi 25 septembre 2023 au lundi 9 octobre 2023 inclus,  
de 8h30 à 16h30**

En outre, Monsieur Georges MARTINEZ, désigné en qualité de Commissaire Enquêteur, recevra les observations du public, à la mairie annexe Pasteur Bon-Voyage :

**Le lundi 25 septembre 2023, premier jour de l'enquête, de 8h30 à 11h30,  
Le mercredi 4 octobre 2023 de 13h30 à 16h30,  
Le lundi 9 octobre 2023, dernier jour de l'enquête, de 13h30 à 16h30.**

Toutes observations pourront être consignées sur le registre mis à la disposition du public ou adressées par écrit (Mairie Annexe Pasteur / Bon-Voyage – 183 avenue du Maréchal Lyautey – 06000 Nice) ou par mail à l'adresse [enquete.procfoncieres@nicedazur.org](mailto:enquete.procfoncieres@nicedazur.org) au commissaire enquêteur, qui les joindra au registre.